



PIQUE-NIQUE SOLIDAIRE  
26 MAI - 12H  
ESPLANADE

## **POUR UNE ALTERNATIVE AU DISCOURS DOMINANT SUR LA QUESTION DES MIGRANTS**

### **LES ETATS GENERAUX DES MIGRATIONS, C'EST QUOI ?**

En 2017, 470 organisations ont créé les Etats Généraux des Migrations (EGM) afin de proposer une alternative plus humaine et plus respectueuse des droits, à la politique migratoire actuelle.

Aujourd'hui, 103 assemblées locales dans toute la France ont rejoint le mouvement.

### **L'UNION FAIT LA FORCE**

Le rassemblement large au sein des E.G.M démontre que des milliers de citoyens en France pensent différemment la question migratoire. Nous sommes de plus en plus nombreux à nous allier pour lutter contre l'inhumanité de la politique actuelle.

### **LES E.G.M À NÎMES**

À Nîmes, 16 associations et réseaux ont établi un état des lieux dans un cahier de doléances qui a été transmis à Paris avec ceux de nombreuses autres assemblées locales.

### **LE 26 ET 27 MAI**

La projet de loi asile et immigration a été adoptée par l'Assemblée Nationale le 22 avril. Ce weekend a lieu à Paris la première session nationale des E.G.M pour rendre publics les états des lieux et propositions des assemblées locales dans la perspective du vote du Sénat sur cette même loi, le 18 juin.

## NOUS SOMMES CONTRE LE PROJET DE LOI ASILE ET IMMIGRATION :

Contre la hiérarchisation entre migrants, l'enfermement des mineurs, la prolongation de la durée de rétention, le maintien du délit de solidarité, les délais de procédure raccourcis rendant plus difficiles les demandes d'asile, la suspicion généralisée à l'encontre des parents d'enfants français.

De toutes parts ce texte est critiqué, dernièrement par la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH) le 2 mai 2018 :

*"Certaines dispositions marqueraient un recul sans précédent des droits fondamentaux des personnes migrantes".*

## NOUS SOMMES POUR UNE POLITIQUE MIGRATOIRE FONDÉE SUR LES DROITS FONDAMENTAUX PAR :

- Un accueil digne des nouveaux arrivants
- Un respect effectif du droit d'asile, sans tri ni rétention
- La suspension de l'application du règlement Dublin
- L'abrogation effective du « délit de solidarité » envers les personnes considérées comme « coupables » par les autorités alors que leurs actions vont dans le sens de l'application des Droits de l'Homme.
- Des solutions pour pallier l'impasse dans laquelle se trouvent les déboutés du droit d'asile (notamment les « dublinés ») réduits à la clandestinité, sans ressources et souvent contraints à une grande précarité.

## DE TRISTES EXEMPLES A NIMES

- Suicide du jeune Kantra, 18 ans, expulsé du système de prise en charge des Mineurs Non Accompagnés et mis à la rue (décembre 2017).
- Moussa, jeune guinéen intégré localement depuis 3 ans, risquant d'être expulsé dans son pays où l'homosexualité est passible de prison. Il est aujourd'hui incarcéré à Lyon.

**Rassemblement de soutien chaque jeudi devant la Préfecture à 17h30.**

## Associations participantes :

ACAT, ACEE, Ados Sans Frontière, AMI, Amnesty Int, APA, APTI, CCFD, CIMADE, LDH, OIP, Réfugiés Bienvenue, Réseau ANAIS, Réseau Nîmois des Droits de l'Homme, RESF, Secours Catholique.

